

Sanofi-aventis et la société biopharmaceutique américaine Micromet signent un accord de collaboration et de licence mondial pour un nouvel anticorps BiTE[®] contre les tumeurs solides

Paris, France – Le 29 Octobre 2009 – Sanofi-aventis (EURONEXT: SAN et NYSE: SNY) et Micromet Inc. (Nasdaq : MITI) annoncent aujourd'hui la signature d'un accord de collaboration et de licence mondial pour le développement d'un anticorps BiTE[®], dirigé contre un antigène tumoral présent à la surface des cellules cancéreuses. Les anticorps BiTE[®] sont des anticorps thérapeutiques innovants qui activent les lymphocytes T afin qu'ils identifient et détruisent les cellules cancéreuses.

En vertu de cet accord, Micromet sera essentiellement chargée de la découverte, de la recherche et du développement de l'anticorps BiTE[®] dans le cadre des essais cliniques de phase 1 déjà en cours, lesquels seront placés sous la responsabilité d'un Comité de Pilotage mixte. Sanofi-aventis aura pour sa part l'entière responsabilité du développement ultérieur de cet anticorps et de la commercialisation à l'échelle mondiale.

« Les anticorps BiTE de Micromet constituent une nouvelle approche prometteuse dans le traitement du cancer », a déclaré Marc Cluzel, Senior Vice-Président R&D de sanofi-aventis. « Nous pensons que les anticorps BiTE ont le pouvoir d'élargir significativement les options thérapeutiques que nous pourrions offrir à l'avenir aux patients cancéreux. »

« Nous sommes très heureux d'entamer un nouveau programme sur les anticorps BiTE[®] avec sanofi-aventis », a déclaré Christian Itin, Président-Directeur Général de Micromet. « Le développement clinique des anticorps BiTE[®] pour le traitement des cancers hématologiques continue d'avancer. Cette collaboration avec sanofi-aventis valide la technologie des anticorps BiTE[®] et nous donne la possibilité de poursuivre leur développement dans le traitement des tumeurs solides. »

Selon les termes de l'accord, sanofi-aventis s'est engagé à verser à Micromet une somme initiale de 8 millions d'euros après la signature de l'accord. Micromet recevra des paiements d'étape, pouvant atteindre 162 millions d'euros, selon les progrès réalisés en termes de développement et d'enregistrement, ainsi que des redevances sur les ventes mondiales du produit. Micromet recevra également des paiements additionnels, d'un montant maximal de 150 millions d'euros, en fonction des performances commerciales du produit.

A propos des anticorps BiTE[®]

Les anticorps BiTE[®] sont conçus pour diriger les lymphocytes T (cellules cytotoxiques ou ayant la capacité de détruire les cellules produites par l'organisme) contre les cellules tumorales et constituent une nouvelle approche thérapeutique dans le traitement du cancer. En règle générale, les anticorps ne peuvent pas mobiliser les lymphocytes T car ceux-ci ne possèdent pas de récepteurs qui permettent aux anticorps de s'y fixer. Les anticorps BiTE[®] ont cependant la capacité de lier les lymphocytes T aux cellules tumorales et d'induire un processus d'autodestruction dans les cellules tumorales du nom d'apoptose ou mort cellulaire programmée. En présence d'anticorps BiTE[®], les lymphocytes T peuvent éliminer les cellules tumorales de manière séquentielle,

ce qui explique qu'ils soient actifs à de très faibles concentrations. Grâce à ce processus de destruction, les lymphocytes T commencent à proliférer, permettant ainsi d'augmenter leur nombre au site de l'attaque.

A propos de Micromet Inc.

Micromet Inc. est une société biopharmaceutique qui développe des anticorps innovants exclusifs pour le traitement du cancer et des maladies inflammatoires et auto-immunes. Son portefeuille de produits en développement inclut des anticorps innovants générés par sa plate-forme exclusive d'anticorps BiTE[®], ainsi que des anticorps monoclonaux traditionnels. Deux des anticorps BiTE[®] de Micromet et trois de ses anticorps traditionnels font actuellement l'objet d'essais cliniques. Le portefeuille de produits de Micromet ayant atteint le stade préclinique inclut des anticorps BiTE[®] générés grâce à sa plate-forme exclusive BiTE[®]. Parmi les partenaires de Micromet figurent sanofi-aventis, Bayer Schering Pharma, Merck Serono, MedImmune et Nycomed.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY). Pour plus d'informations, visitez le site : www.sanofi-aventis.com.

Déclarations prospectives - sanofi-aventis

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections relatives au développement de produits et à leur potentiel et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2008 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2008 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.